



## COMITÉ ASSURER UN ENVIRONNEMENT SAIN ET PROPRE

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 8 FÉVRIER 2022 PAR VISIOCONFÉRENCE

Sont présents : M<sup>me</sup> Geneviève Auclair, conseillère municipale et présidente du Comité  
M. Richard W. Dober, conseiller municipal  
M. Claude Laforest, membre citoyen  
M. Marc Montembeault, membre citoyen  
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du Comité  
M<sup>me</sup> Sabrina Roy, conseillère municipale

Invités présents : Invités présents : Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale  
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale  
M. Serge Bournival, coordonnateur - Développement durable  
Mme France Cinq-Mars, directrice générale et directrice – Finances  
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Développement  
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal  
M. Jean Lamarche, maire  
M. Alain Lizotte, directeur des travaux publics (9 h 04 à 9 h 39)  
Mme Marianne Méthot, directrice de cabinet – Cabinet du maire  
Me Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité (8 h 33 à 9 h 38)  
M. Steven Hill Paquin, coordonnateur - participation publique (9 h 39 à 11 h 27)  
Mme Cynthia Simard, directrice des communications et participation citoyenne  
(9 h 39 à 11 h 27)  
M. Julien Saint-Laurent, superviseur en environnement (10 h 40 à 11 h 27)  
M. René Tessier, chef de service - Voie publique (8 h 52 à 9 h 39)  
Mme Nancy Thériault, spécialiste en environnement  
M. Dominic Thibeault, chef de division – Environnement  
M<sup>e</sup> Stéphanie Tremblay, assistante-greffière et légiste

*Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.*

#### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 8 h33. M<sup>me</sup> Geneviève Auclair préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Geneviève Auclair fait la lecture de l'ordre du jour.

**3. Présentation des participantes et participants**

Un tour de table est fait afin que chaque participante et participant se présente.

**4. Aménagements paysagers**

M. René Tessier à l'aide d'une présentation Power Pointe, présente la situation actuelle en horticulture, notamment le nombre d'employés, la superficie totale nécessitant un entretien ainsi que les divers aménagements. Il explique les réorganisations faites depuis quelques années et l'arbre décisionnel utilisé pour établir la pertinence des nouvelles demandes en aménagement paysagé qui proviennent notamment des promoteurs et des nouvelles infrastructures mises en place. Il conclut sa présentation avec le constat que malgré les efforts faits pour diminuer les superficies et les coûts associés à l'entretien, il y a un accroissement marqué des superficies à entretenir et qu'une augmentation du poste budgétaire est à prévoir, et ce, de façon récurrente pour maintenir le niveau de service.

Les membres du Comité se questionnent sur la contribution des citoyennes et des citoyens pour ses aménagements et l'absence d'arbre dans certains endroits. M. Dominic Thibeault explique que les projets impliquant des citoyennes et des citoyens fonctionnent très bien dans les premières années lorsque l'engouement est présent, et que par la suite cette charge revient généralement à la Ville. Dans d'autres situations, il est impossible de laisser aller les citoyennes et les citoyens, par exemple le boulevard Saint-Maurice parce que des connaissances plus particulières sont nécessaires pour conserver la fonctionnalité des infrastructures. Pour ce qui est des endroits qui ont peu d'arbres comme l'avenue des Draveurs, des endroits ont été ciblés pour l'ajout de végétations, mais que la présence d'événements sur ce site n'aide pas beaucoup à la conservation.

D'autres personnes présentes au Comité proposent d'utiliser des végétations qui nécessitent peu d'entretien ou de mettre en collaboration des écoles d'horticulture. M. Thibeault répond que ces solutions sont utilisées, par exemple les stagiaires, et que ces établissements scolaires sont généralement plus disponibles pour réaliser des aménagements que les entretenir. Il répond également qu'il n'existe aucune solution sans besoin d'entretien, le pré fleuri qui n'a pas la même esthétique, demande de l'entretien. En ce qui concerne la collaboration avec les écoles, cette solution est peu souhaitée puisque ces dernières font de la plantation, et non de l'entretien. De plus, elles nécessitent un minimum d'encadrement ce qui est impossible pour le moment dû à la difficulté de recruter de la main d'œuvre.

La conclusion de la présentation est que malgré la mise en place d'un processus décisionnel pour l'implantation de nouveaux aménagements paysagers, on constate un accroissement marqué de la superficie à entretenir. Si la tendance se maintient, une augmentation de ce poste budgétaire est à prévoir de façon récurrente afin de maintenir le niveau de service.

(...)

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre se termine à 11 h 45,

*Geneviève Auclair*

---

Mme Geneviève Auclair  
Présidente du Comité et conseillère  
municipale

---

M<sup>e</sup> Stéphanie Tremblay  
Assistante-greffière et légiste